



La Direction de Vérification Nationale et Internationale (DVNI)

La DVNI a pour mission de contrôler les grandes entreprises et les groupes de dimension nationale et internationale.

Les services :

Le pôle opération de ressources fiscales et ressources :

- le service RH
- la direction des opérations de contrôle fiscal composée de **25 brigades de vérification**. Ces brigades sont spécialisées par secteurs d'activités :

- Sidérurgie, métallurgie automobile, brigades 4 et 7
- Haute technologie, brigades 1, 5 et 23
- Informatique et conseils, brigades 6, 21 et 28
- BTP, Concession de service public, transports, brigades 2, 8 et 17
- Chimie, pétrole et pharmacie, brigades 3, 9 et 17
- Grande distribution et luxe, brigades 13, 14 et 15
- Agro-alimentaire, brigades 11 et 12
- Médias, publicité et immobilier, brigades 16 et 18
- Banques, brigades 22, 25 et 27
- Assurances, brigade 19

- la direction du contrôle informatique composé de **10 brigades de vérification du contrôle informatisé (BVCI)**. Ces brigades viennent en appui des brigades DNVI, DiRCofI, DRFiP/DDFiPet DNEF pour réaliser un contrôle du système d'information et d'aide à l'outil informatique.

Attention, en 2015, des inspecteurs stagiaires se sont vu offert la possibilité de postuler sur des postes de **vérificateurs affectés en BVCI**. Ces vérificateurs interviennent dans le cadre de contrôles en entreprises en collaboration avec des vérificateurs généraux, apportant ainsi une assistance en matière d'audit des systèmes informatiques et d'expertise informatique.

Les vérificateurs en BVCI réalisent du contrôle fiscal des comptabilités informatisées, assistent les vérificateurs, et se prononcent sur la fiabilité au plan fiscal du système d'information des entreprises vérifiées. Toutefois il est impératif de savoir que les postes en BVCI sont situés sur l'ensemble du territoire, et les inspecteurs affectés dans ce service ne sont amenés qu'à des déplacements journaliers (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Pantin, Strasbourg et Toulouse)

Les candidats devaient avoir de bonnes connaissances en matière de contrôle fiscal et disposer d'appétences particulières en informatique.

Lors du dépôt des candidatures, les candidats devaient **fournir un Curriculum vitae et une lettre de motivation**.

Le pôle juridique et fiscal :

- la direction de l'international avec un service de consultants internationaux et financiers en appui des brigades de la DVNI pour traiter des questions internationales et examiner les montages financiers, des consultants TVA, fiscalité locale et rémunération des dirigeants.
- la direction juridique
- la direction du contentieux

Quelques exemples pour déposer votre demande de vœux sur AGORA pour un poste à profil à la DVNI:

Direction	Résidence	Désignation du poste
La Direction de Vérification Nationale et Internationale (A20)	Pantin	Brigade de Vérification Générale
La Direction de Vérification Nationale et Internationale (A20)	Pantin	A la Disposition du Directeur